

QUAND SOUS-TRAITANCE = MALTRAITANCE



Perte de compétence et d'autonomie Précarité pour les sous-traitants Externalisation et délocalisation des emplois

La place de la sous-traitance n'a cessé de s'élargir depuis de nombreuses années au sein de l'entreprise. La CGT et beaucoup de salariés, de managers sont en demande de ré-internalisation de certaines fonctions pour le bon fonctionnement des services. En effet, le recours à la sous-traitance a entraîné une perte de compétences et donc d'autonomie pour notre entreprise qui peut être victime n'importe quand du manquement d'une entreprise prestataire. Depuis la fin de l'été, la Direction a mis la pression sur le management pour faire « **une chasse à la sous-traitance** ». Soit en arrêtant les contrats, soit en délocalisant en Inde à travers la société QUEST (projet TODES) toute activité jugée sans plus-value pour les équipes de TotalEnergies.

C'est inadmissible ! Et l'humain dans tout ça ! Depuis des années cette politique de main d'œuvre à bas coût par TotalEnergies a eu des conséquences parfois tragiques pour les salariés sous-traitants (licenciements secs, suicide, délocalisation).

Moins cher mais pour obtenir quoi ?

L'arrêt et la délocalisation des activités de nos sous-traitants ne permet plus de contrôler la qualité du service rendu, de garder dans les équipes un savoir-faire, d'avoir encore des relations avec nos filiales... voire, tout simplement, de faire notre travail !

ACTU

Des propositions pour l'emploi :

La CGT, dans toutes les instances (CSE, CSEC, Commission RH) demande :

- La ré-internalisation des métiers de laboratoire, de supports aux filiales (cdi de chantier et sous-traitance...)
- La réintégration des compétences dans tous les secteurs support
- L'embauche en CDI des sous-traitants qualifiés qui le souhaitent et qui travaillent dans nos murs parfois depuis plus de 20 ans
- Un engagement vis-à-vis de l'emploi sur le territoire français
- Une charte interne vis-à-vis des entreprises sous-traitantes qui assure : l'emploi en CDI, la classification et le salaire en adéquation avec les postes, le service sur le territoire Français

Les salariés sous-traitants ne doivent pas être les variables d'ajustement de la politique industrielle de TotalEnergies. La délocalisation de la sous-traitance à l'étranger dans le contexte national tendu va à l'encontre des valeurs prônées par TotalEnergies et celles de ses salariés.



Flashez pour voir notre communauté CGT AGSH et abonnez-vous !



A VOS AGENDAS !!!!
Elections professionnelles,
1^{er} tour à partir du
18 NOVEMBRE 2025
VOTEZ CGT !



PLUS
DE VOIX
PLUS
DE POIDS